

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

Séance du mardi 25 juin 2024

Dole - 18H

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry GAUTHRAY-GUYENET

Nombre de conseillers en exercice : 84

Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 60

Nombre de procurations : 14

Nombre de votants : 74

Date de la convocation : 18 juin 2024

Date de publication : 02 juillet 2024

Conseillers présents

FICHERE Jean-Pascal	TRONCIN Dominique	MARCHAND Sylvette
DAUBIGNEY Jean-Michel	ROBERT Jean-Claude	MIRAT Maryline
JEANNET Nathalie	GINDRE Denis	NONNOTTE-BOUTON Catherine
MEUGIN Olivier	VERNE Pierre	REBILLARD Jean-Michel
GUERRIN Bernard	CHAUCHEFOIN Gérard	ROCHE Paul
SOLDAVINI Grégory	CHAUTARD Christophe	BREMOND Gabriel
LEFEVRE Jean-Philippe	ANTOINE Patricia	JEANNEROD Georges
GAUTHRAY-GUYENET Thierry	BERTHAUD Mathieu	DIEBOLT Alain
MONNERET Christophe	CHAMPANHET Stéphane	HENRY Micheline
ROY Jean-Yves	CUINET Jean-Pierre	GUIBELIN Hervé
CALINON Séverine	DELAINE Isabelle	MILLIER Cyril
CROISERAT Jean-Luc	DEMORTIER-BLANC Catherine	LABOUROT Céline
GAGNOUX Jean-Baptiste	DOUZENEL Alexandre	GRUET Emmanuel
GUIBELIN Marie-Rose	DRAY Frédérique	SAGET Annie
HOFFMANN Maurice	DRUET Timothée	PERNOUX Aline
PECHINOT Jacques	GIROD Isabelle	CALLEGHER Jean-Luc
RYAT Thomas	GOMET Nicolas	
STOLZ Julien	GRUET Justine	
THEVENIN Hélène	JABOVISTE Philippe	

Conseillers suppléés

BERNARDIN Daniel suppléé par DUTHU Sébastien	GINET Gérard suppléé par GUERIAUD Didier
JACQUOT Patrick suppléé par KEDZIORA Sandrine	LAGNIEN Jacques suppléé par MURA-BIRON Aurélie
SANCEY Pascal suppléé par BOLIS Christine	

Conseillers absents ayant donné procuration

MICHAUD Dominique donne procuration à FICHERE Jean-Pascal
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire donne procuration à MARCHAND Sylvette
FERNOUX-COUTENET Gérard donne procuration à MEUGIN Olivier
MANGIN Isabelle donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste
LACROIX Olivier donne procuration à MILLIER Cyril
GERMOND Daniel donne procuration à ANTOINE Patricia
JARROT-MERMET Laëtitia donne procuration à GOMET Nicolas
MBITEL Mohamed donne procuration à CHAMPANHET Stéphane
PRAT Hervé donne procuration à DRUET Timothée
RIOTTE Christine donne procuration à CROISERAT Jean-Luc
CHAPIN Jean-Paul donne procuration à TRONCIN Dominique
PANNAUX Joël donne procuration à STOLZ Julien
DAVID Françoise donne procuration à LEGRAND Jean-Luc
RIGAUD Fabien donne procuration à MONNERET Christophe

Conseillers absents non suppléés et non représentés

LEPETZ Joëlle	BONIN Jean-Luc	MATHEZ Christian
CHEVAUX Bruno	PAUVRET Emeric	JEANNEAUX Cyril
MATHIOT Agnès	HERRMANN Nadine	
BLANCHET Philippe	VIVERGE Patrick	

Objet : Affectation du résultat d'exploitation du Budget Principal et des Budgets Annexes pour l'exercice 2023

Rapporteur : Monsieur Jean-Pascal FICHERE

Il est proposé au Conseil Communautaire d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 des budgets suivants :

- Budget Principal
- Budget Annexe Zones d'Activités Economiques (ZAE)
- Budget Annexe Transports
- Budget Annexe Assainissement

Après avoir entendu le Compte Financier Unique de l'exercice 2023,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023,

Constatant que le Compte Financier Unique fait apparaître un résultat à affecter de 10 749 868.96 euros comprenant un résultat positif de l'exercice 2023 de 4 222 289.78 euros et un résultat antérieur reporté de 6 527 579.18 euros sur le **Budget Principal**,

Constatant que le Compte Financier Unique fait apparaître un résultat à affecter de 117 390.51 euros comprenant un résultat positif de l'exercice 2023 de 770 136.67 euros et un résultat antérieur reporté négatif de -652 746.16 euros sur le **Budget Annexe ZAE**,

Constatant que le Compte Financier Unique fait apparaître un résultat à affecter de 00.00 euros comprenant un résultat négatif de l'exercice 2023 de -285 505.70 euros et un résultat antérieur reporté de 285 505.70 euros sur le **Budget Annexe Transports**,

Constatant que le Compte Financier Unique fait apparaître un résultat à affecter de 589 253.11 euros comprenant un résultat positif de l'exercice 2023 de 1 083 405.48 euros et un résultat antérieur reporté négatif de -494 152.37 euros sur le **Budget Annexe Assainissement**,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **D'AFFECTER** le résultat d'exploitation comme suit :

Pour le Budget Principal

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023		
Résultat à affecter au 31 12 2023	Excédent	10 749 868.96 €
	Déficit	/
Excédent		
Exécution du virement à la section d'investissement		/
Affectation complémentaire en réserve (compte 1068)		6 686 656.25 €
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur : compte R 002)		4 063 212.71 €
Déficit		
Déficit à reporter (compte D 002)		/

Pour le Budget Annexe ZAE

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023		
Résultat à affecter au 31 12 2023	Excédent	117 390.51 €
	Déficit	/
Excédent		
Exécution du virement à la section d'investissement		/
Affectation complémentaire en réserve (compte 1068)		117 390.51 €
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur : compte R 002)		/
Déficit		
Déficit à reporter (compte D 002)		/

